

Exposition Universelle Milan 2015 du 1^{er} mai au 31 octobre 2015

« Nourrir la planète, énergie pour la vie »

Commissariat Général de la France

www.france-milan-2015.fr



Un peu d'histoire



D'après le protocole du Bureau International des Expositions (BIE), une exposition universelle « est une manifestation qui, quelle que soit sa dénomination, a un but principal d'**enseignement** pour le public, faisant l'**inventaire des moyens** dont dispose l'homme pour satisfaire les besoins d'une civilisation et faisant ressortir dans une ou plusieurs branches de l'activité humaine les **progrès** réalisés ou les perspectives d'avenir ».

Les expositions universelles se déroulent tous les 5 ans.



Milan 1906, dédiée aux transports



Shanghai 2010 "Meilleure ville, meilleure vie "



Déjà 133 pays inscrits à ce jour !

Seront également présents :

- la FAO
- les Nations Unies
- et l'Union Européenne

Un site exceptionnel :

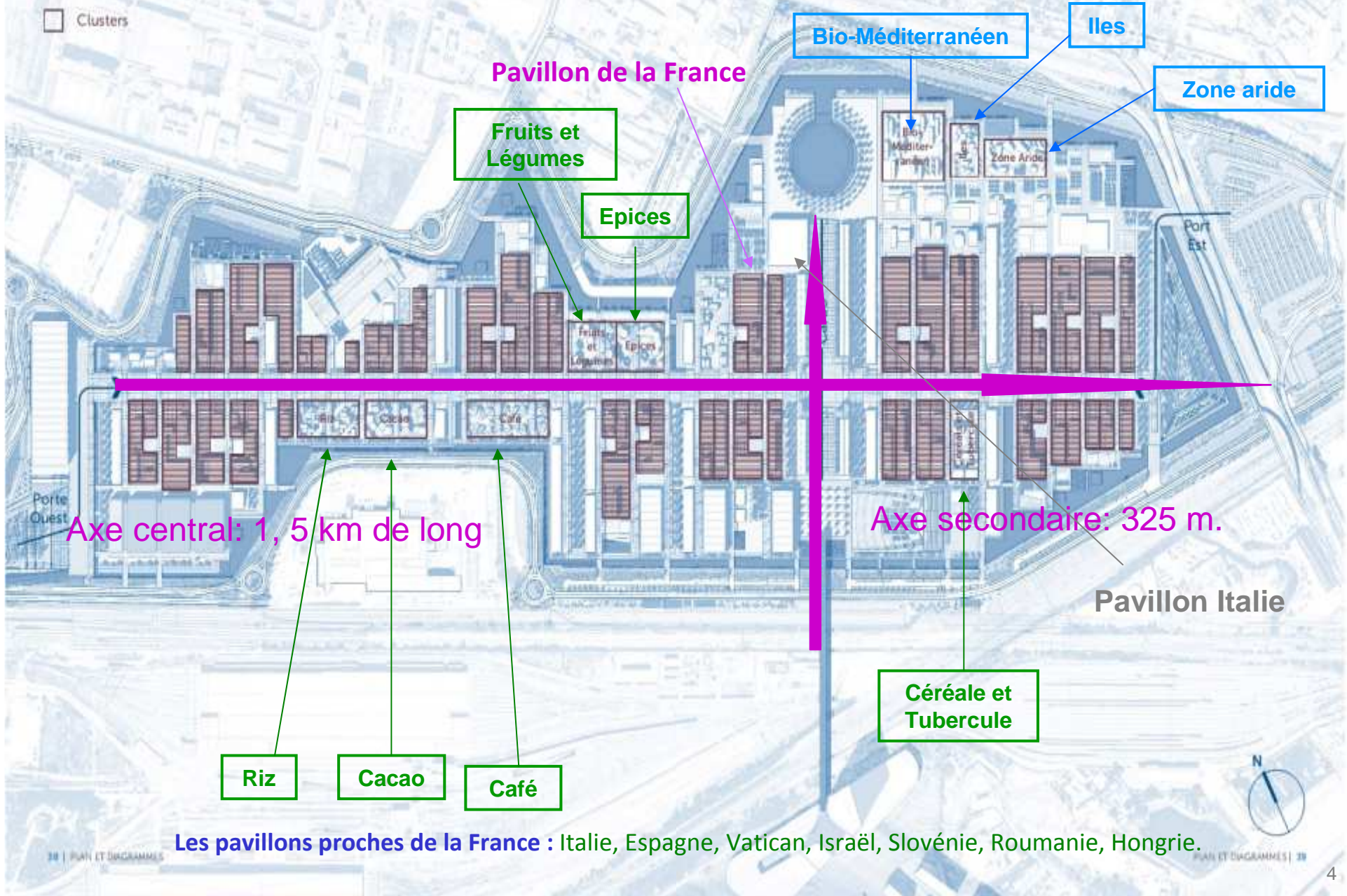
- Aux portes de Milan avec un accès direct en métro du centre ville
- Une superficie de 110 hectares
- 1 canal de 4,5 kms qui entourera l'ensemble du site
- Un axe central, le Decumanus de 1,5 Km et un axe secondaire, le Cardo de 325 mètres
- 9 Clusters (pavillons thématiques) « produits » et géographiques organisés avec une forte implication de la FAO.



Un site exceptionnel de 110 hectares

Espaces d'Exposition des Pays

- Espace d'Exposition Self-built
- Clusters

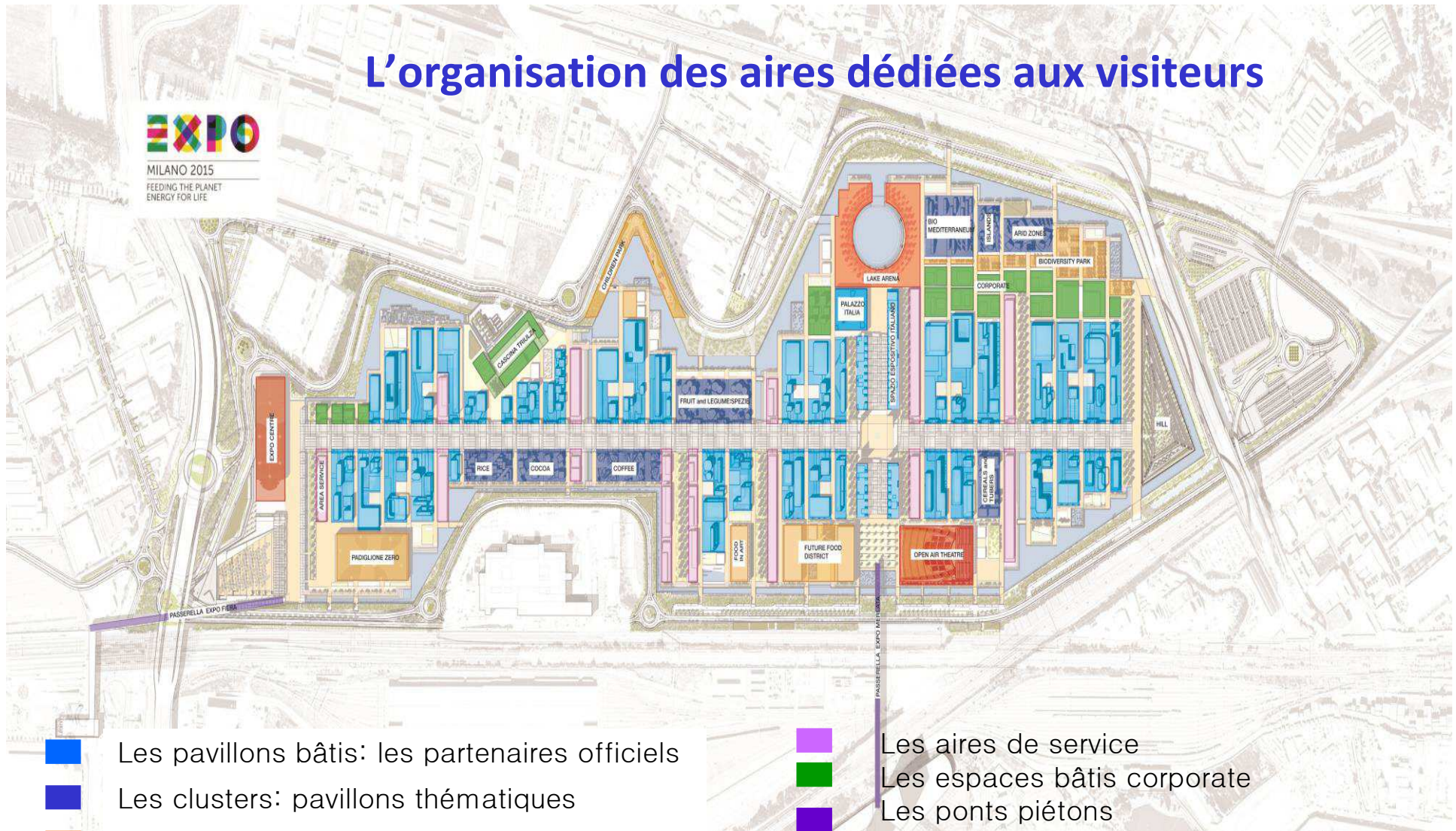


Les pavillons proches de la France : Italie, Espagne, Vatican, Israël, Slovénie, Roumanie, Hongrie.

Les premières constructions



L'organisation des aires dédiées aux visiteurs



- Les pavillons bâtis: les partenaires officiels
- Les clusters: pavillons thématiques
- Les aires thématiques
- Les aires événementiels

- Les aires de service
- Les espaces bâtis corporate
- Les ponts piétons



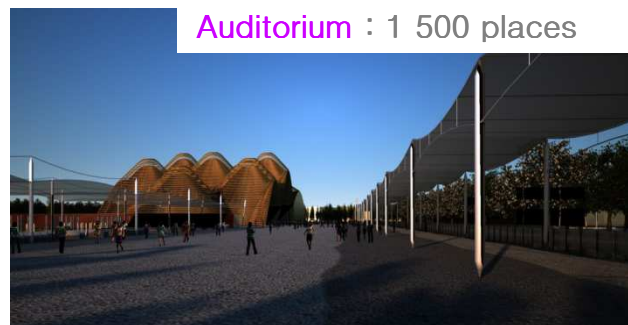
Une multitude d'espaces



Pavillon Zéro : 10 500 m²

Espace d'exposition: 7 000 m²

10 aires thématiques dédiées au thème



Auditorium : 1 500 places

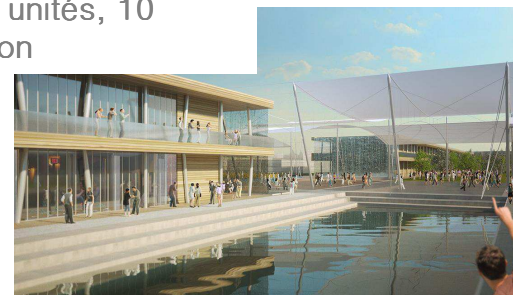


Parc des enfants : 3 430 m²



Théâtre en plein air : 3 450 places

Aires de service : 8 sites, 2 unités, 10 kiosks, 4 points d'information



Le Pavillon Italie



Le Pavillon Italien : 4 000 m²
L'espace Italie: 14 500 m²



Les pavillons thématiques



Un projet commun à tous les pays présents avec la FAO

Riz :

- Bangladesh
- Sierra Leone
- Cambodge
- Laos

Epices :

- Afghanistan
- Tanzanie
- Vanuatu

Cacao :

- Cameroun
- Ghana
- Gabon
- Sao Tome

Céréales et semences :

- Bolivie
- Haïti
- Mozambique
- Congo
- Zimbabwe
- Togo

Café :

- Guatemala
- Kenya
- Uganda
- Yémen
- Costa Rica
- Ethiopie
- Rwanda

Bio méditerranée :

- Tunisie
- Algérie
- Egypte
- Monténégro
- San Marino
- Liban
- Serbie
- Albanie
- Croatie

Zones arides :

- Erythrée
- Mauritanie
- Palestine
- Sénégal

Fruits et Légumes :

- RD Congo
- Gambie
- Guinée
- Kirghizstan
- Zambie
- Benin
- Armenia
- Ouzbékistan

Mise en place des groupes projets : janvier 2014

20 millions de visiteurs attendus !



Leur provenance :

- **15 Millions Italie**, dont 51,2% des régions limitrophes
- **5 Millions reste du monde** dont 41,3% Europe (hors Russie)
- **1 Million** de visiteurs France.

Leur typologie :

- **60 à 70%** de famille
- **20/30%** Milan et professionnels
- **31%** de CSP +
- **22%** classe moyenne



Plus de 1 600 animations prévues sur le site de l'Exposition Universelle et Milan !

Sur le site :

Des animations à définir
avec les organisateurs sur l'ensemble
de l'espace Expo :

- la journée de la France
- la fête nationale,
- la fête de la musique,
- ...

Des espaces à disposition :

- salles de conférences,
- zones d'animation sur le site.



A Milan :

- **des expositions emblématiques** : Giotto, Michel Ange, Leonard de Vinci
- le départ du Tour de France en 2015 ?



Une thématique au cœur de l'actualité

Des chiffres clés pour illustrer ce thème :

- en 2013, plus de **850 millions d'humains sont touchés par la malnutrition**
- en 2050, l'humanité comptera **9 milliards d'individus** (soit 2 milliards de plus qu'en 2013), la production alimentaire devra ainsi augmenter de 60%.

La question centrale de cette exposition :

“est-il possible d'assurer à toute l'humanité une alimentation suffisante, de qualité, saine et durable ?”

Ce thème est étroitement lié aux objectifs du millénaire pour le développement des nations unies :

- en particulier réduire de moitié la population souffrant de la faim,
- de réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans,
- de **réduire** de trois quarts le taux de mortalité maternelle, d'intégrer les principes de développement durable dans les politiques et programmes des pays,
- de développer un partenariat mondial pour le développement.

Il s'agit là de la première Exposition Universelle officielle consacrée à la sécurité alimentaire et à la diversité de l'alimentation.



Les éléments de réponse de la France

Des atouts économiques et scientifiques incontestables pour répondre à ce défi de préservation de la qualité des produits et de l'environnement avec l'objectif de nourrir la planète.

Les atouts de la France :

- une agriculture et une pêche performantes avec une diversité de modèles agricoles et halieutiques, inscrits dans la diversité des territoires,
- des organismes de recherche de pointe fortement impliqués dans le progrès scientifique mondial,
- une diversité de produits,
- une industrie agroalimentaire compétitive et innovante,
- un modèle gastronomique sachant allier tradition et modernité, plaisir et santé.



Les 4 axes de communication de la France, les 4 piliers

Au travers de la scénographie de ce pavillon, la France souhaite apporter les preuves de son engagement pour :

- **la contribution à l'alimentation mondiale** grâce aux potentialités de son tissu productif tant économique, agricole, halieutique, industriel, que scientifique
- **le développement de modèles alimentaires qui répondent à des enjeux de durabilité** : produire plus et produire mieux. Avec l'agro écologie, le défi vert, la préservation des ressources halieutiques et le social: le développement économique nécessaire se doit d'être durable
- **l'amélioration des capacités d'autosuffisance alimentaire des pays en voie de développement** : avec une politique active de coopération et des transferts de technologies
- **l'alliance de la quantité et de la qualité** : sécurité sanitaire, équilibre nutritionnel, patrimoine culinaire et gastronomique, savoir faire...



La contribution à l'alimentation mondiale

la France est à même de contribuer significativement à **l'autosuffisance alimentaire mondiale : 9 milliards d'êtres humains devront être nourris à l'horizon 2050.**

En effet, au-delà de l'alimentation de sa propre population, les potentialités de son tissu productif, tant économique, agricole, halieutique, industriel et scientifique l'y autorisent.

Par ailleurs, le progrès scientifique et technique restant un levier majeur pour relever ce défi mondial, la France a indéniablement une place à jouer compte tenu de son potentiel en la matière.



Produire plus et mieux

Le défi est à la fois de « **produire plus** » et de « **produire mieux** » : c'est-à-dire de répondre **aux besoins quantitatifs croissants** tout en **préservant les potentialités naturelles** de la planète.

L'agroécologie pour l'agriculture, la préservation des ressources halieutiques pour la pêche, le défi vert pour les entreprises agroalimentaires, s'inscrivent au cœur de la politique gouvernementale française.



Ne négligeons pas les volets sociaux que sont l'emploi, le revenu et le pouvoir d'achat qui ont toute leur place dans cette problématique.

Le développement économique nécessaire se doit d'être durable.



La coopération et les transferts de technologie

Si la France doit contribuer à ce que tous les peuples du monde puissent accéder à une alimentation de qualité et en quantité suffisante, elle doit aussi faire en sorte que les pays en développement **améliorent leur capacité d'autosuffisance alimentaire**.

Cela passe par une politique active de coopération et de transfert de technologie, grâce notamment à son potentiel scientifique.

Il s'agit également de faire en sorte de lutter contre les déséquilibres quantitatifs et qualitatifs des échanges internationaux de produits agricoles, halieutiques et alimentaires.



Un engagement : quantité et qualité

Il est indispensable d'allier **quantité** et **qualité** en matière alimentaire, ce dernier critère étant tout autant essentiel que le premier et de veiller tout particulièrement à :

- la sécurité sanitaire,
- l'équilibre nutritionnel (déséquilibres et carences alimentaires et/ou lutte contre l'obésité),
- la dimension « plaisir » :
 - les savoir-faire culinaires,
 - les produits de terroir,
 - la gastronomie,
 - le repas à la française.



Un Pavillon, symbole : une halle de marché



Une Construction en bois et verre, un espace total d'expression de : 3 592 m²



Le Pavillon France

Un espace qui se déclinera autour :

- d'un pavillon de 2 000 m², mettant en avant les 4 piliers de la présence française grâce à une scénographie spectaculaire et immersive dont les objectifs sont d'informer, de faire rêver et de donner envie

- d'une zone de restauration qui s'articulera entre :

- un restaurant gastronomique (60 couverts)
- une brasserie (240 couverts)
- un espace de restauration rapide.

- d'une boutique, de type marché avec un espace de vente mettant en avant toute la diversité et la qualité de notre offre agroalimentaire.

Elle mettra également en scène toute la richesse de nos filières avec des fromages, des produits de la mer et de l'aquaculture, des étals de fruits et légumes, de la viande, saurisserie, charcuterie, boucherie... Tous ces produits seront bien sur dégustés.



Le Pavillon France

- d'une zone de démonstration des savoir faire français (boulangerie, notamment), bar à huîtres...
- d'espaces dédiés aux partenaires : des espaces VIP avec la possibilité d'organiser des rencontres B to B - gérées en collaboration avec Ubi France et la CCIF de Milan – des espaces de restauration et de cocktail privés, des espaces du Pavillon France privatisables.



Le retro-planning

Lancement du marché Pavillon :	le 4 novembre 2013
Notification du marché :	mi mars 2014
Propositions d'adaptation :	début mai 2014
Proposition plus détaillée :	du 6 juin au 29 septembre 2014
Finalisation :	avant le 1 décembre 2014
Validation définitive :	26 février 2015



Un engagement gouvernemental fort

Les pouvoirs publics se sont engagés à hauteur de **20 millions d'euros**.

Six Ministères contribuent au financement du projet :

- Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
- Affaires étrangères,
- Enseignement supérieur et de la recherche,
- Affaires sociales et de la santé,
- Ecologie, du développement durable et de l'énergie,
- Economie et des finances.

Le portage budgétaire de l'opération est assuré par **FranceAgriMer**, Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer.



La contribution complémentaire des partenaires

Il convient d'associer des partenaires (collectivités territoriales, entreprises, filières agroalimentaires) avec l'objectif de parvenir à un **budget global de 30 millions d'euros**, de façon, à ce que cette manifestation soit à la hauteur du positionnement de la France sur ces problématiques.

Des prestations dédiées à leur accueil :

B to B :

- une « Maison de la France » en projet (Espace pour RV et rencontres entre exportateurs et importateurs). Partenariat avec UBI France et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Milan.
- des espaces sur le stand privés ou privatisables: espaces VIP, zones de restauration, boutiques, espaces de dégustations et de démonstrations,
- des possibilités d'exploiter le site de l'exposition ainsi que ses espaces dédiés.



Le fonctionnement du Commissariat Général

FranceAgriMer assure la gestion administrative et financière des opérations nécessaires à l'organisation de la présence française à l'Exposition Universelle Milan 2015.

Le Commissariat Général sera assisté par un conseil d'orientation et un comité consultatif.

Le conseil d'orientation a une double mission :

- définir les orientations de la participation française à l'Exposition Universelle de Milan
- et suivre l'évolution budgétaire de cette participation, au nom des ministères contributeurs.

Le comité consultatif devra :

- débattre des orientations à donner à la présence de la France à l'exposition universelle de Milan, tant au niveau du pavillon qu'à celui des manifestations et animations qui seront organisées pendant les 6 mois de l'exposition,
- apporter sa contribution à la coordination de la présence des différents partenaires et à la mise en cohérence des messages portés par la France à l'occasion de l'exposition.



La composition du conseil d'orientation

Il est composé de 9 membres :

- le commissaire général de la section française à l'exposition universelle Milan,
- le directeur général des politiques agricoles, agroalimentaire et des territoires du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt ou son représentant,
- le secrétaire général du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt ou son représentant,
- le directeur général pour la recherche et l'innovation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ou son représentant,
- le secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ou son représentant,
- le directeur des entreprises et de l'économie internationale du ministère des affaires étrangères ou son représentant,
- le directeur général du Trésor du ministère de l'économie et des finances ou son représentant,
- le secrétaire général du ministère des affaires sociales et de la santé ou son représentant,
- le directeur général de FranceAgriMer.

Le Commissaire Général en assure la Présidence. La mission de contrôle général économique et financier y est invitée avec voix consultative.



La composition du comité consultatif

Il est composé de 27 membres :

les 9 membres du conseil d'orientation

- **Les organismes techniques** : organisme de recherche, enseignement supérieur agricole, 3 personnalités qualifiées.
- **les organisations consulaires** :
 - Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture (APCA),
 - Assemblée Française des Chambres de Commerce et d'Industrie (ACFCI),
 - Assemblée Permanente des Chambres des métiers (APCM).
- **les organisations Professionnelles** :
 - Association Nationale de l'Industrie Alimentaire (ANIA),
 - Confédération Générale de l'Alimentation de Détail (CGAD),
 - 3 Représentants des organisations professionnelles agricoles (FNSEA, Coordination Rurale, Confédération Paysanne).
- **les assemblées parlementaires et collectivités territoriales** :
 - 1 représentant du Sénat, 1 représentant de l'Assemblée Nationale,
 - 1 représentant de l'Association des Régions de France (ARF),
 - 1 représentant de l'Association des Départements de France (ADF),
 - 1 représentant de l'Association des Maires de France (AMF).

Merci pour votre attention !

www.france-milan-2015.fr

